Le Maroc adopte sa première stratégie nationale pour la conservation des rapaces

L'UICN et l'Agence Nationale des Eaux et Forêts lancent à Tanger la stratégie nationale pour la conservation des rapaces et son plan d'action pour améliorer la préservation de douze espèces de rapaces et consolider le rôle du Maroc comme corridor vital des migrations.

Tanger, le 5 septembre 2025 – À l'occasion de la Foire ornithologique de Jbel Moussa, rendez-vous incontournable des experts d'ornithologie au nord du Maroc, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF) au Maroc lancent la **Stratégie nationale pour la conservation des oiseaux de proie 2024–2034,** Première du genre dans la région, cette stratégie cible douze espèces de rapaces, migrateurs et résidents, parmi lesquelles le gypaète barbu, le vautour percnoptère, l'aigle de Bonelli, l'aigle royal ou encore le vautour fauve, revenu récemment après quarante ans d'absence comme nicheur au Maroc. Elle marque un tournant majeur pour la protection de ces espèces emblématiques. Le Maroc, situé sur la principale voie migratoire entre l'Europe et l'Afrique, joue un rôle vital pour plus de 300 000 rapaces chaque année. Mais ces espèces sont confrontées à de multiples menaces : électrocution sur les lignes électriques, collision avec les éoliennes, dégradation des habitats, risque d'empoisonnement ou encore braconnage.

Fruit d'un travail concerté entre différents départements concernés, institutions scientifiques, ONG et acteurs locaux, cette Stratégie vise à inverser le déclin des populations des espèces ciblées. A travers la mise en œuvre de son plan d'action, elle prévoit l'atténuation et la prévention des risques de mortalité des rapaces liés aux infrastructures énergétiques, le renforcement de la protection de leurs habitats naturels et l'amélioration de la disponibilité alimentaire, mais aussi la multiplication des actions de recherche et de suivi. Également, un réseau de centres de soins des rapaces contribuerait à la réhabilitation et à la réintroduction dans la nature des spécimens affaiblis.

Au-delà des objectifs chiffrés, la Stratégie exprime une ambition forte : que d'ici 2034, l'état de conservation des rapaces nicheurs au Maroc est amélioré et le pays est devenu un corridor favorable de migration entre l'Europe et l'Afrique, conciliant développement socioéconomique et respect de la nature.

Pour l'ANEF, cette stratégie traduit aussi la continuité d'un engagement national. *« Le Maroc confirme son rôle de pionnier dans la conservation des espèces menacées et dans la protection des rapaces, qui sont non seulement des sentinelles de l'équilibre écologique, mais aussi un patrimoine vivant partagé entre les rives de la Méditerranée »,* déclare **Zouhair AMHAOUCH**, Chef de Département des Parcs Nationaux et des Aires Protégées à l'ANEF.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large conduite par le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN (UICN Med), qui appuie plusieurs pays de la région pour le développement et la mise en place de stratégies et plans d'action pour la conservation de la biodiversité. *« Cette initiative illustre notre volonté d'accompagner les États méditerranéens*

dans leurs efforts pour enrayer la perte de biodiversité et répondre aux objectifs mondiaux du Cadre de Kunming-Montréal », souligne **Maher MAHJOUB**, Directeur de l'UICN Med.

La célébration de cette première Foire ornithologique, où s'inscrit le lancement de cette stratégie, revêt également une dimension symbolique particulière puisqu'elle coïncide avec la **Journée internationale des vautours** 2025, événement mondial destiné pour la sensibilisation à l'importance de ces grands charognards pour la santé des écosystèmes.

Le Maroc devient, ainsi, le premier pays de la région à se doter d'un cadre stratégique décennal dédié aux rapaces. Une étape décisive qui renforce la conservation de sa richesse faunistique et la coopération régionale en la matière.

Cette stratégie, initiée par l'Agence Nationale des Eaux et Forêts et coordonnée avec l'UICN Med et le Groupe de spécialistes de la planification de la conservation de l'UICN, a été élaborée grâce à la collaboration de nombreux experts et institutions, avec le soutien de la Fondation MAVA et de l'Agence française de développement à travers Expertise France.

👉 Pour accéder à la publication complète : cliquez ici

Pour plus d'informations, photos ou interviews, contactez :
Lourdes Lázaro Marín, IUCN Med Communications, email: lourdes.lazaro@iucn.org
Sonsoles San Román, IUCN Med Communications, email: sonsolessanroman@iucn.org

Note de l'éditeur :

À propos de l'UICN et du Centre de Coopération pour la Méditerranée

L'UICN, Union Internationale pour la Conservation de la Nature, est une union de membres composée d'États souverains, d'agences gouvernementales et d'organisations de la société civile. Elle mobilise l'expérience, les ressources et l'influence de ses plus de 1 400 organisations membres et l'expertise de plus de 15 000 spécialistes. L'UICN est l'autorité mondiale sur l'état de la nature et des ressources naturelles, ainsi que sur les mesures nécessaires pour les protéger. Le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN a été créé en 2001 avec le soutien du Ministère espagnol de l'Environnement, le gouvernement régional de la Junta de Andalucía et de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID). La mission du Centre est d'influencer, d'encourager et d'aider les sociétés méditerranéennes à préserver et à utiliser durablement leurs ressources naturelles, ainsi qu'à favoriser un développement durable dans la région méditerranéenne.

Site web: www.iucn.org/mediterranean | Facebook: IUCNMed | LinkedIn: IUCN Centre for Mediterranean Cooperation | X: @IUCN_Med | Instagram: @uicn_med